

## Recherches sociographiques



# La quête d'un État : *La politique québécois du développement culturel*

Michel Audet

Volume 20, numéro 2, 1979

Les politiques et l'état

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055841ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Audet, M. (1979). La quête d'un État : *La politique québécois du développement culturel*. *Recherches sociographiques*, 20(2), 263–275.  
<https://doi.org/10.7202/055841ar>

Résumé de l'article

La culture comme fondement de la nation, de son autonomie et de l'État, voilà ce que nous propose le Livre blanc traitant de *La politique québécoise du développement culturel*. Il énonce un constat de domination et un projet de libération. Cette dualité se manifeste par une alternance constante entre une culture dont la spécificité s'ancre dans le passé et constitue la base de légitimité de la libération nationale et son érosion par la pénétration croissante et systématique de la domination ethnique, économique et culturelle des autres. Nous traiterons successivement de la charpente logique qui nous semble supporter le Livre blanc, des considérations stratégiques qu'elle détermine et, enfin, du constat et du projet que propose ce document politique.

## LA QUÊTE D'UN ÉTAT: *La politique québécoise du développement culturel*

« Une nation n'a point de droits contraires à son bonheur. »

(RIVAROL, *Journal politique national, 1789-1790.*)

La culture comme fondement de la nation, de son autonomie et de l'État, voilà ce que nous propose le Livre blanc traitant de *La politique québécoise du développement culturel*. Il énonce un constat de domination et un projet de libération. Cette dualité se manifeste par une alternance constante entre une culture dont la spécificité s'ancre dans le passé et constitue la base de légitimité de la libération nationale et son érosion par la pénétration croissante et systématique de la domination ethnique, économique et culturelle des autres. Nous traiterons successivement de la charpente logique qui nous semble supporter le Livre blanc, des considérations stratégiques qu'elle détermine et, enfin, du constat et du projet que propose ce document politique.

### A) *La culture et le destin québécois*

Recouvrant d'un seul mouvement les considérations économiques, juridiques et géopolitiques qui meublent l'essentiel du grand débat Canada-Québec, le gouvernement du Québec affirme l'existence de la nation québécoise et la légitimité d'un État national souverain par un argument holistique : la culture. Pas la culture comme sphère d'activités mais celle qui englobe l'économique, le politique et les autres dimensions habituellement soulevées par la question nationale. L'énoncé de cette argumentation est contenu dans le Livre blanc du ministre d'État au développement culturel.<sup>1</sup>

Pour des raisons obscures qui tiennent peut-être à la signification habituellement accordée à la culture par les médias, seuls les chapitres consacrés à la production, à la conservation et à la diffusion des arts, des lettres et, naturellement, de l'information ont été davantage portés à l'attention du public

---

1. Ministre d'État au développement culturel, Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, 2 vols.

que les lignes de fond de l'argumentation du Livre blanc. À l'exception d'une courte interview de Marcel Rioux par Radio-Canada et de quelques allusions de Pierre Olivier, sur la même chaîne, le projet de société — parce que c'est de cela qu'il s'agit — énoncé dans le Livre blanc n'a pas traversé le mur des médias et, par conséquent, n'atteint pas les premiers concernés, les citoyens du Québec. Dans quelques officines de la culture savante, un petit nombre d'entre eux décortiquent le contenu du Livre blanc pour y déceler le discours bourgeois et les astuces idéologiques placées là par cet opportuniste qu'est le gouvernement. La revue *Maclean's*, éditée à Toronto, y a vu un projet global qu'elle a, hélas, véhiculé comme une espèce de fascisation du Québec. Mis à part le ton et l'extrapolation totalitaire, elle a vu juste quant au champ embrassé.

L'idée de rendre compte de la nation et de l'État par la culture est politiquement excellente pour plusieurs raisons. Premièrement, le Québec se définit et est perçu différent des autres régions canadiennes et la vieille question « What does Quebec want? » témoigne de l'opacité qui entoure la compréhension des revendications traditionnelles du Québec. Un mot résume la différence: elle est d'ordre *culturel* et la culture, indivise, donne difficilement prise à des discussions fédérales-provinciales sur le partage des juridictions et des sous. Deuxièmement, beaucoup d'interprétations historiques et sociologiques affirment que, marginalisée économiquement et ayant subi l'hégémonie cléricale véhiculant une idéologie « anti-biens-de-ce-monde », la population québécoise aurait atrophie sa sphère économique et hypertrophié les sphères culturelles et politiques, un peu comme des lobes du cerveau qui varieraient de taille en fonction de leur fréquence d'utilisation. Beaucoup d'indices empiriquement vérifiables viennent étayer cette interprétation: position sociale et influence effective des intellectuels cléricaux puis laïcs, dynamisme de la vie politique, mobilité ascendante rapide d'une couche sociale scolarisée et envahissant un appareil d'État provincial développant des services; autant d'éléments qui, avec beaucoup d'autres, sont interprétés comme témoignant d'un poids social de la culture industrielle moins élevée au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord. Toutes les analyses économiques et économistes qui démontrent la domination économique étrangère au Québec accentuent cette thèse. Ce n'est ni l'heure ni le lieu de la discuter mais retenons qu'elle constitue une explication fréquente, dans les conversations de cafés, de ce qui met à part le Québec du reste de l'Amérique du Nord. Postulant que l'identité et l'intensité culturelles singularisent la collectivité québécoise, il suffit d'en affirmer la menace pour mobiliser chaque citoyen qui risque alors de perdre son *identité*, ce qui le distingue, ce qui le *spécifie*, ce qui fait qu'il est lui. Troisièmement, des producteurs de culture savante, experts de la société et nationalistes convaincus du projet politique de souveraineté nationale étaient prêts à servir la nation en s'enrôlant dans la lutte politique avec la culture comme arme et monture. Introduire la culture dans les questions de la nation et de l'État au Québec constitue donc une excellente stratégie politique en plus de renvoyer aux fondements de certaines théories qui font de la culture leur concept central d'appréhension et d'interprétation de la réalité sociale. L'argumentation culturelle est alors revêtue de la crédibilité de la pensée savante, chargée d'effets de

pouvoir, dans une société prêtant foi d'avance à ses scientifiques, fussent-ils de sciences sociales.

### B) *La culture et la nation*

Avant tout, il fallait débarrasser les mémoires du Québec des significations trop restreintes qui étaient accordées à la culture, même par l'État qui, malgré les affirmations contraires des ministres et livres successifs du Ministère des affaires culturelles, la réduisait aux arts et aux lettres, portion seulement de la culture savante, elle-même portion de la culture entendue comme sphère spécifique d'activités. D'entrée de jeu, le Livre blanc fixe le champ qu'il attribue à la culture.

« La culture toute entière est un *milieu de vie* [...]. L'ensemble de l'existence est produit de culture [...]; celle-ci appartient à tous les citoyens [...]; ils élaborent des façons de concevoir l'existence, de l'interpréter, de lui donner un avenir. La culture doit être une *création commune*. »<sup>2</sup>

Cette signification accordée à la culture rappelle un petit volume de Bauman.<sup>3</sup> La culture y est envisagée comme un concept générique et différentiel permettant de rendre compte de l'unité de l'espèce humaine en même temps que de la spécificité des groupes sociaux qui se créent une identité. La culture est structure en ce qu'elle est un processus par lequel l'acteur culturel structure l'univers pour y introduire un ordre par l'attribution de significations à certains éléments de l'environnement. Cette capacité de production culturelle qui crée un ordre est attribuable à une combinaison singulière, celle de l'intelligence et de la capacité de production, de rétention et de transmission symbolique et constitue le trait distinctif de l'espèce humaine. Processus d'adaptation, elle est aussi processus de création. L'acteur culturel est un groupe social qui se reconnaît être tel, plutôt qu'un individu, ou l'espèce humaine en bloc. Concevoir l'individu comme acteur culturel complètement autonome obligerait à considérer l'humanité comme une succession d'individus, de sujets plutôt que d'êtres irréductiblement membres de groupes sociaux construisant, par leurs rapports, les sociétés. Concevoir l'espèce humaine comme acteur culturel ferait de l'homme un spécimen plutôt qu'un membre d'un groupe échangeant personnes, biens et messages et se reproduisant selon des règles de culture. Le groupe social comme acteur culturel est compatible avec les notions de classe sociale et de nation et permet l'affirmation d'une spécificité culturelle.

La production culturelle n'est donc pas métasociale; elle loge dans les rapports sociaux, ce qui fait dire à Bauman que, si la culture est structure, elle est aussi praxis. C'est par la praxis sociale que se produit, se reproduit ou se transforme la culture. La production culturelle effective prend des formes et des contenus aussi divers que le permettent les rapports entre groupes sociaux. Les

2. *Id.*, p. 9. (Notre souligné.)

3. Zygmunt BAUMAN, *Culture as praxis*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1973, 198p.

nations constituent des formes contemporaines d'ensembles de groupes sociaux en interaction et qui se réclament souvent d'une culture spécifique.

Ainsi perçue, la culture implique une capacité et une nécessité d'actualisation d'un groupe social par la praxis culturelle structurante, singularisante et créatrice parce que la structure comme ordre est transformable par le même processus. L'homme n'est tel qu'en tant que membre d'un groupe social considéré comme acteur culturel. Il y a compatibilité entre une conception de la nation comme procès social et historique et une conception de la culture comme produit différentiel (procès social et historique) d'un groupe social (la nation), ce qui permet d'admettre que la singularité d'une nation s'accorde avec l'universalité du genre humain.

Cela nous conduit à l'affirmation suivante : la production culturelle permet à des groupes sociaux de se constituer en nation. Une nation ne peut être telle que par la praxis culturelle de groupes sociaux puisqu'elle est elle-même un construit idéologique, une production symbolique. Il y a nation parce qu'il y a culture et il y a culture parce qu'il y a groupes sociaux qui structurent par leurs rapports mutuels; il y a groupes sociaux parce qu'il y a groupes d'humains donc capables de produire, de communiquer et d'échanger.

La culture est alors une condition de l'existence et de l'actualisation de la nation.

### *C) Le droit à la culture ou la nécessité de l'État*

La culture doit faire l'objet d'un droit fondamental et inaliénable puisqu'elle est la voie unique d'actualisation de la nation, de l'homme, de l'humanité. Depuis 1789, seul l'État peut assurer ce droit puisqu'il est le garant des droits d'exercice de la liberté des citoyens qui composent une nation souveraine, c'est-à-dire une nation qui est son propre Prince. Si la culture est le lieu de la liberté créatrice de l'homme, son libre exercice est le droit le plus essentiel que doit garantir l'État. La nation n'existe et ne peut s'actualiser que par la praxis culturelle puisqu'elle est produite par cette praxis. La culture étant une condition de la nation et l'État étant une condition de la culture, la nation doit obligatoirement contrôler un État. Cela oblige-t-il à la reconnaissance politique de cet État national? Oui, parce que la praxis culturelle différencie, crée une identité spécifique à la nation et seul un État national politiquement reconnu pourra en être garant.

La culture médiatise le rapport de la nation à l'État tout en l'obligeant. C'est par elle que la nation québécoise, au risque de disparaître purement et simplement, doit posséder son État national.

La démocratie culturelle doit être le régime socio-politique engendré par un État, posé comme condition nécessaire de la culture, elle-même condition nécessaire de la nation. Cette démocratie culturelle n'est possible que si l'État, condition nécessaire de la nation par effet transitif, a comme Prince la nation; la démocratie culturelle devient alors le fondement de la démocratie sociale et

économique. Nous retrouvons intégralement les notions libérales de l'individu, de la nation et de l'État mais comme fondement de la production culturelle plutôt que de la seule accumulation des surplus matériels, celle-ci étant incluse dans celle-là. Ainsi, le Livre blanc procède de la culture pour rendre compte de l'obligation de la nation québécoise de créer son État national, ce qui entraîne des considérations stratégiques délicates dans l'exposition même de ce qu'est la culture québécoise, comme nous le verrons plus loin.

#### D) *La culture québécoise*

Les auteurs du Livre blanc éprouvent de la difficulté à s'en tenir, durant quatre cent soixante-douze pages, à la notion de culture entendue dans le sens décrit plus haut et des ambiguïtés apparaissent souvent. La culture comme structure et praxis fait souvent place à la culture comme objet matériel ou symbolique discret et, plus étroitement, comme objet savant. Voici quelques exemples. Lorsque le Livre blanc traite de la politique culturelle canadienne, la culture est considérée comme sphère spécifique d'activités recouvrant les arts, les lettres, les recherches savantes, les communications, etc. et pas du tout comme mode d'existence. Il ne peut en être autrement puisque c'est ainsi que le gouvernement canadien conçoit la culture. Toutefois, le Livre blanc ne précise pas ce déplacement de sens et son insistance sur le processus de provincialisation du Québec lui fait oublier de dénoncer la compartimentation de la sphère culturelle, compartimentation pourtant antinomique avec la notion de culture énoncée au départ.

Une autre ambiguïté se résume dans l'opposition culture étatique/culture démocratique. Tout en conservant à l'esprit cette conception de l'État garant de la praxis culturelle d'une nation, à différents endroits, nous semble-t-il, l'État ne se contente pas d'assurer l'exercice du droit à la culture, il en précise le mode et le contenu. (Nous y reviendrons dans la section traitant du projet culturel du Livre blanc et des valeurs qui y sont mises de l'avant.)

Les auteurs devaient composer avec des données géopolitiques, comme le territoire québécois, qui sont déterminantes pour délimiter le groupe social québécois ; la culture et la nation sont ajoutées en surimpression sur le substrat humain d'un territoire. S'il leur fallait obligatoirement reconnaître le pluralisme ethnique comme immanent à la culture et à la nation québécoise, il faut noter que ce pluralisme devient enrichissant pour la nation québécoise alors que celui de la nation canadienne fut déclaré aliénant pour le Québec. L'aliénation ou l'enrichissement par le pluralisme ethnique semblent renvoyer à la présence ou à l'absence d'un sentiment collectif d'oppression chez ceux qui en jugent. Dominée au Canada mais dominante au Québec, la fraction québécoise francophone est aliénée comme minorité canadienne mais, comme majorité québécoise, enrichie par la présence « d'autres » dans la nation.

La question la plus délicate à laquelle devrait répondre le Livre blanc est posée sur la couverture du volume I : « De quelle culture s'agit-il ? » Question délicate à cause de la construction logique sur laquelle s'articule le Livre blanc. Elle doit être suffisamment spécifique pour révéler l'existence d'une nation et

légitimer une conscience nationale et un État national. Mais trop insister sur la réalité observée de cette spécificité signifierait qu'elle est possible à l'intérieur d'un État multinational et validerait la thèse des partisans du maintien du régime politique canadien actuel. Simultanément donc, la culture québécoise doit être incapable de se manifester complètement et ce qui existe doit être en érosion, en voie de désintégration. Pour justifier la création d'un État national québécois, l'actualisation incomplète et la déculturation doivent être, entre autres, attribuables à l'incapacité d'un État provincial québécois et d'un État national canadien de renverser la situation. Toutefois, l'érosion ne doit pas atteindre un point tel qu'elle remette en question l'existence de la spécificité culturelle, donc de la nation québécoise et de la légitimité d'un État national. Cette difficulté de devoir optimiser les proportions de spécificité et d'érosion culturelle se manifeste tout au long du Livre blanc.

La démonstration de la spécificité se résume en deux points. Elle repose, en premier lieu, sur la culture québécoise de tradition française, qui constitue le bloc culturel principal. La majorité de la population partage une origine et une langue communes, pratique l'endogamie et son inscription spatiale est homogène même dans une région cosmopolite comme Montréal. Rappelons que ces traits sont identiques à ceux que retint la Commission de l'unité canadienne pour conclure à la spécificité de la société québécoise et ils sont conformes à la logique qui veut qu'une nation soit spécifiée par sa praxis culturelle puisqu'elle en est un produit.

À la croisée de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, culturellement sollicitée par ces trois pays dominants qui constituent de puissants attracteurs, la société québécoise a su emprunter avec discernement et réinterpréter ses emprunts. Nous voyons ici le corollaire diffusionniste du concept différentiel ainsi que le processus culturel d'attribution de signification, de structuration. Tant qu'un groupe social agit ainsi, il est culturellement sain et sauf ; si la pénétration culturelle révèle une grande perméabilité de la « culture d'accueil », les réinterprétations qu'elle fait subir constituent une forme de praxis culturelle. La collectivité québécoise a donc une culture spécifique, malgré ce flux de sollicitations et d'emprunts. À quelques reprises, les auteurs ont même tendance à faire de cette culture-carrefour la caractéristique spécifique de la culture québécoise.

« Réappropriation collective et création se feront dans le sillage d'un cheminement largement ouvert aux grands mouvements culturels dont le Québec n'a cessé d'être le point privilégié de rencontres et d'interinfluences. Reprendre en main ses instruments collectifs d'expression, tout en demeurant le creuset d'un accueil généreux de multiples signes culturels : telle pourrait être la dynamique de développement qui garderait ouvert l'avenir de cette culture [...].

« Peut-être pourrait-elle [la collectivité francophone du Québec] tracer, dans ce contexte nouveau d'un impérialisme culturel aux dimensions du monde, des voies inédites, modestes mais fécondes, de consistance et de dignité. »<sup>4</sup>

---

4. Ministre d'État au développement culturel, *op. cit.*, pp. 59-60.

Cette capacité de syncrétisme fécond est le second point qui spécifie la culture québécoise dans le Livre blanc.

Suit une série de découpages de la réalité culturelle selon les ethnies, les régions, les classes sociales, le sexe et l'âge. Le bon pluralisme culturel est celui qui vient enrichir le bloc culturel principal; les particularités ethniques et régionales qui reposent sur une production culturelle authentique, d'ailleurs ou d'ici, contribuent au trésor culturel québécois, tout comme certaines particularités d'âge et de sexe qui sont issues du tissu social québécois.

Nous croyons que le Livre blanc aurait dû attacher plus d'importance à la conscience nationale, la production symbolique spécifique s'il en est une, à la « mentalité », comme il y fait sporadiquement allusion. À moins que la difficulté de rendre compte d'un ensemble imposant de productions matérielles et symboliques originales, spécifiques, ne constitue justement une manifestation de l'actualisation incomplète de la culture québécoise, manifestation qu'auraient voulu mettre en évidence les auteurs.

Trois grands facteurs sont à l'origine de l'érosion croissante de la culture québécoise et de l'incapacité de la nation à renverser ce processus. Ce sont le mode de production industriel, manifesté par le capitalisme, la forme d'État, le fédéralisme, et la situation de dépendance ethnique, économique et culturelle. Le Livre blanc illustre longuement les effets des trois facteurs. Rien de bien nouveau sauf qu'il est rare que le mode de production, l'État et la domination soient envisagés dans leurs effets sur la culture par un Livre blanc, produit d'État.

L'industrialisation a transformé la structure sociale, l'habitat, le travail, la santé, les arts, les lettres, bref, toutes les dimensions de la vie sociale au Québec. Dépossession, désarticulation, disparition d'une qualité de vie, artificialité, diktat culturel, tout y passe. L'industrialisation fut accompagnée d'une pénétration culturelle intense, originant de ses centres successifs, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Par exemple, analysant l'inscription spatiale, le Livre blanc dénonce le type d'inscription spatiale engendrée par l'urbanisation et l'industrialisation récentes et empruntées aux États-Unis.

« Pour leur part, les spéculateurs et les promoteurs ont cherché à plaire à la clientèle. Profitant du fait que cette clientèle était culturellement déracinée, désorientée quant à la perception de ses *besoins réels* et en quête d'une valorisation sociale, ils ont offert à sa convoitise une panoplie de projets résidentiels et de maisons modèles plus ou moins "exotiques", la plupart du temps sans référence aucune aux caractéristiques de notre géographie humaine et physique. »<sup>5</sup>

Plus loin, il est écrit que « la prolifération des banlieues est un processus d'aliénation sociale et économique ». <sup>6</sup> Le Livre blanc conclut à la nécessité de « créer au Québec une véritable civilisation urbaine, basée sur la qualité de l'habitat et reflétant ce que nous avons été, ce que nous sommes vraiment et ce que nous projetons d'être ». <sup>7</sup>

5. *Id.*, p. 165. (Notre souligné.)

6. *Id.*, p. 169.

7. *Id.*, p. 167. (Notre souligné.)

La santé n'échappe pas aux magistrats de la culture et les coupables sont de nouveau l'urbanisation et l'industrialisation.

« Les problèmes de santé des Québécois, comme ceux des occidentaux du monde dit développé, proviennent des maladies chroniques et des accidents. Ces causes échappent largement à l'appareil technologique et scientifique que nous avons mis en place pour nous protéger de la maladie. Elles sont par contre étroitement reliées aux modifications que nous avons fait subir à notre milieu physique et social depuis le début du siècle — urbanisation et industrialisation massives — et aux habitudes que nous avons contractées dans cet environnement nouveau. »<sup>8</sup>

Le Livre blanc procède aussi à une critique du travail vidée de ses responsabilités et de ses effets d'épanouissement. Loge ici toute la critique de la division sociale et de la déqualification du travail engendrées par le mode de production industriel capitaliste. L'absence de responsabilité et de liberté dans le travail a conduit à son désintérêt. Le souci du travail minimum, combiné à une réduction effective du temps de travail, a créé une période de non-travail qui fut aussitôt exploitée commercialement et avec des contenus le plus souvent étrangers. Ce qui ne manque pas de faire dire aux auteurs que « l'industrialisation et l'urbanisation désordonnées ont compromis les racines et les assises mêmes de la culture traditionnelle ». <sup>9</sup>

Traitant du travail et de la culture, les auteurs nous livrent de belles pages dénonçant ce que nous appelons la culture industrielle et proposant un genre de vie différent que seule une révolution culturelle permettra d'atteindre. (Nous y reviendrons plus loin.) Après une critique virulente du travail dans la société industrielle qu'est devenu le Québec, le Livre blanc dénonce implicitement la praxis culturelle qui a donné naissance au mode de production industriel et ceux qui la pratiquent et qui l'imposent aux autres.

« Dans une société imprégnée des valeurs marchandes, l'emploi est en effet relié à un niveau croissant de production qu'il faut sans cesse écouler sur le marché ; le consommateur doit obtenir toujours plus d'argent pour satisfaire les besoins ainsi créés, d'où l'existence d'une spirale sans fin de production/consommation dont les sous-produits sont l'endettement, l'aliénation au travail, le gaspillage et la pollution. »<sup>10</sup>

La domination culturelle étrangère se manifeste aussi dans les communications, particulièrement la radio, la télévision et les réseaux de distribution de livres, de revues et de films. Bref, elle érode la culture québécoise par l'occupation effective de champs de pratiques culturelles, matérielles et symboliques. Un tel envahissement est sur le point de faire craquer la capacité de discernement et de réinterprétation culturelle de la nation québécoise, laquelle est donc en voie de déculturation, de perte d'identité nationale. L'érosion d'une culture, c'est l'érosion d'une nation.

L'État, qui pourrait renverser ce processus, est impuissant. Dans un régime fédéral, la culture comme genre de vie donne nécessairement lieu à un partage

8. *Id.*, p. 174.

9. *Id.*, p. 189.

10. *Id.*, p. 215.

des pouvoirs et l'État fédéral poursuit des objectifs souvent incompatibles avec ceux du Québec et, parfois, nettement antinomiques, comme la promotion concurrentielle de la nation canadienne et de la nation québécoise. L'impasse est structurelle et seule la création d'un État national la fera disparaître. La nécessité de transformer la forme actuelle d'État se révèle donc par son incapacité à contrer les effets déculturants de la domination étrangère et par la contribution du gouvernement central, dominé par une majorité anglophone et aligné sur un projet de société qui n'est pas celui du Québec, à la déculturation de celui-ci.

La symétrie entre les sources de la double oppression de la nation et celles de l'incomplétude et de l'érosion culturelle du Québec ne surprend pas puisque la nation se définit par sa culture. Une nation doublement opprimée a forcément une culture incomplète et érodée car la domination engendre une incapacité partielle de praxis culturelle et une érosion de ce qui est produit. La démonstration de l'inefficacité du fédéralisme concorde avec la nécessité de souveraineté de la nation et de singularité nationale de l'État, conditions issues de la combinaison des théories de l'État et de la culture que nous décelons dans le Livre blanc et que nous avons déjà exposées.

Où tout cela nous mène-t-il? À un projet de société.

#### E) *Une culture comme projet de société*

L'instauration d'une démocratie culturelle est, en quelque sorte, le corollaire de l'argumentation principale que nous décelons et résumons plus haut et qui situe dans le libre exercice du droit à la culture l'épanouissement de la nation québécoise et qui constate, d'une part, l'incapacité de celle-ci d'exercer complètement ce droit et, d'autre part, l'érosion de ce qui est produit de culture québécoise. La démocratie culturelle suppose, au nom du droit à la culture, que chaque citoyen ait la capacité concrète de créer. « Il n'y a pas de véritable humanité, il n'y a point d'authentique démocratie sans que cette faculté [la création] soit offerte à tout le monde, et sans qu'on travaille obstinément à en élargir l'Empire. »<sup>11</sup> Ce projet n'est pas sans difficulté et nous voudrions en soulever quelques-unes à propos de la persistance de la domination économique, du régime démocratique et de la culture démocratisée.

Nous savons que, d'après le Livre blanc, la démocratie culturelle passe par la création d'un État national québécois. S'il contribuait à l'élimination de la domination ethnique et à une réduction de la domination économique anglo-canadienne, en quoi pourrait-il contrer la domination économique des États-Unis? La création d'un État national modifierait peu la position économique relative du Québec dans le système continental et mondial parce que le fait de traiter comme associé avec le Canada ou directement avec son voisin du Sud risque peu d'engendrer des mouvements spectaculaires sur l'échiquier économique. Dans cette optique, la portion de l'incapacité et de l'érosion culturelles

---

11. *Id.*, p. 273. (Notre souligné.)

attribuables à la domination économique états-unienne et à l'attraction culturelle qui l'accompagne ne sera pas affectée de façon significative par la seule transformation du régime politique. La démocratie culturelle exige pourtant, soit une levée de la dépendance économique, soit une désintégration de l'économisme comme valeur dominante de la culture québécoise actuelle. Dans ce dernier cas, s'agirait-il d'un retour nostalgique à M<sup>gr</sup> Paquet ou de la vision d'avenir d'une société post-industrielle québécoise? Dans le Livre blanc, la dénonciation de la modernisation et de l'industrialisation côtoie l'affirmation de la nécessité d'une industrie culturelle forte. L'ambivalence du traitement des aspects économiques dans l'analyse de la situation actuelle comme projet de démocratie culturelle a-t-elle pour fonction de masquer la difficulté ou constitue-t-elle au contraire un appel au dépassement de l'économisme comme valeur culturelle dominante propre aux sociétés industrielles avancées? Dans ce dernier cas, rappelons simplement que, même dans une éventuelle démocratie culturelle, la question de l'accumulation matérielle et de son contrôle sera présente et devra être socialement résolue.

La démocratie, comme régime politique, est issue de la pensée libérale élaborée depuis deux siècles dans certaines sociétés occidentales dominantes. L'individu, la nation, l'État, la société civile et les droits civils y sont définis et constituent les fondements de la démocratie libérale. Ces fondements sont repris intégralement dans le Livre blanc, sauf que le droit de propriété de l'individu sur lui-même est étendu à sa création culturelle plutôt qu'à son accumulation matérielle — celle-ci, répétons-le, étant incluse dans celle-là. Le fait qu'elle puisse être culturelle suffirait-il à redonner à la démocratie les vertus qu'elle perdit dans l'exercice concret des démocraties capitalistes? Lorsqu'un projet de société opte pour un type de régime, fut-il le meilleur disponible, il vaut la peine de s'interroger sur les vices qui s'y sont révélés dans d'autres usages. Remplacer une bourgeoisie « économique » par une bourgeoisie « culturelle » se résumerait à un déplacement du lieu du pouvoir social sans que la démocratie comme régime, ni la population, n'y gagnent quoi que ce soit. Démocratie culturelle soit, mais pas n'importe laquelle. Et, même si les vices de la démocratie économique libérale ne se reproduisaient pas sous un régime de démocratie culturelle, d'autres éléments du Livre blanc nous rendent circonspects quant à la possibilité de démocratie culturelle. En effet, cette intention « quasi lockienne » de démocratie culturelle est souvent contredite par une vision « quasi hégélienne » de l'État. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le rôle de l'État comme garant du droit à la culture est tellement pris au sérieux qu'il est omniprésent. Certes, cette ambivalence n'est pas singulière au gouvernement du Québec mais son insistance à vouloir échapper au piège de l'État maître d'œuvre de la culture met en évidence le fait qu'il soit pris lui aussi. Cette ambiguïté se manifeste de deux façons : par la proposition de valeurs nationales et par l'action étatique destinée à les actualiser.

Le Livre blanc répète à qui mieux mieux qu'il revient aux citoyens de reproduire leur culture, c'est-à-dire de vivre et de créer, signifiant explicitement que le *contenu* de la culture québécoise sera le fruit de l'activité créatrice de la nation. Puis, le Livre blanc, après sa critique systématique de la société et de la culture industrielle, loin de se contenter d'énoncer les conditions d'une

révolution culturelle dont le contenu relèverait de la praxis culturelle nationale, propose une autre série de valeurs et de pratiques qui engendreraient une autre société, une autre culture. Ces valeurs, il faut le constater, sont celles de l'actuelle fraction dominante de la culture nationale : la réaffirmation du travail créateur et éducatif, la santé préventive, une civilisation urbaine, le respect écologique, la substitution d'une production symbolique étrangère par une production locale, l'accès aux arts et aux lettres, la valorisation d'une culture dite populaire. Nous pourrions en aligner beaucoup d'autres sans que cela ajoute à l'idée que nous voulons illustrer. Nous nous interrogeons sur ce glissement d'une démocratie culturelle à édifier à un contenu déjà trouvé.

Cette interrogation s'accroît quand nous identifions les moyens de son instauration. L'État national fut démontré être nécessaire par une élaboration théorique qui liait indissociablement, de manière identique à celle de l'idéologie libérale, la nation, la culture et l'État. Dans son application, l'État constitue le talon d'Achille du principe de société et le Livre blanc en témoignage. Ainsi, dans le seul texte portant signature, le ministre Laurin écrit :

«[...] c'est le peuple lui-même qui crée sa culture. Mais l'État doit quand même *intervenir* pour favoriser le jeu de la *liberté créatrice*, s'attaquer aux contraintes et aux pouvoirs qui l'entravent, pour *faciliter le libre accès* aux biens culturels dans ce qu'ils ont de meilleur. C'est là reconnaître l'importance de son rôle pour la sauvegarde des libertés individuelles [...] il appartient à l'État, *gardien principal du bien collectif*, de redresser, de compenser, de prêter assistance aux plus faibles. C'est là le véritable sens de la *démocratie et de l'humanisme*. »<sup>12</sup>

Toute la difficulté de la pratique de la théorie de l'État qui fait de la nation le Prince est contenue dans l'extrait cité. Lorsque des savants au service de l'État (de la nation) élaborent un projet de société qui nécessite une révolution culturelle affectant les genres de vie, la création et l'éducation, bref, les pratiques quotidiennes, et que sa réalisation passe par l'État, le simple citoyen doit être vigilant. C'est en tout cas ce que lui a appris la vie sous les États précédents. Cette méfiance serait-elle un témoignage involontaire de la nécessité d'une révolution culturelle ? Peut-être, à condition qu'elle engendre un nouveau régime.

Cette ambivalence entre, d'un côté, l'exercice démocratique du droit à la création culturelle et un État lockien, garant de ce droit, et, de l'autre, une série déjà trouvée de nouvelles valeurs sociales, dont le dépassement de l'industrialisation, et un État hégélien qui en assurerait l'actualisation, révèle que, si les intentions sont excellentes, leur mise en œuvre ne peut faire abstraction du pouvoir, dont l'exercice démocratique est fort délicat dans un projet de libération nationale... Lorsqu'elle est recherchée au nom d'une culture à édifier, la mobilisation se crée sous ceux qui en énoncent les contours et qui, s'ils réussissent, deviennent la fraction détentrice du pouvoir social. Qu'il soit fondé dans la culture importe peu, seule la manière de l'exercer compte.

Accordons une chance au Livre blanc et faisons abstraction des ambiguïtés précédentes à propos de la libération nationale et de l'instauration d'une

12. *Id.*, pp. 5-6.

démocratie culturelle accompagnée d'un dépassement de l'industrialisation. La révolution culturelle qu'implique ce dépassement doit se fonder dans une transformation des rapports sociaux qui caractérisent les sociétés industrielles avancées ; elle engendre un nouveau type de société dont les traits sont encore indéfinissables.

Compte tenu de l'effet ultime d'un tel projet de société, nous pouvons nous interroger sur les possibilités de son émergence effective. En effet, si la création d'un État national québécois peut agacer considérablement le reste du Canada et, à un moindre degré, les États-Unis, elle n'est pas en contradiction avec le régime économique capitaliste. Toutefois, une révolution culturelle destinée à sortir le Québec de « l'industrialité », à créer une société post-industrielle,<sup>13</sup> aux caractéristiques encore indéfinissables, est en opposition directe avec des intérêts lourdement présents au Québec.

L'hégémonie culturelle des États-Unis, l'hégémonie économique de ce pays et du Canada anglophone, l'omniprésence du mode de production capitaliste industriel, la pénétration de la culture industrielle dans les pratiques sociales laissent penser que, dans la perspective d'une révolution culturelle, telle qu'envisagée ici, seule son énonciation est possible. H. Marcuse disait à M. Rioux, qui nous le répétait, que, tant et aussi longtemps que la métropole ne se transforme pas, ceux qu'elle domine ne se transforment pas non plus. C'est l'essence de la domination. Il semble donc que, si un État national et une culture démocratisée sont *possibles*, une révolution culturelle, engendrant un nouveau type de société, est *utopique*.

Une vision plus culturaliste de la réalité sociale québécoise permettrait d'adhérer au projet. Une idéologie déconnectée des valeurs économiques, et qui était dominante jusqu'à récemment, ainsi que la marginalisation du Québec dans la structure économique nord-américaine contribueraient à une subordination plus faible que chez nos voisins de la culture à l'économie et feraient du Québec un terrain propice à l'émergence d'une société post-industrielle. Le Québec souffrirait d'un faux-archaïsme et constituerait une société virtuellement sur le point de se transformer, donc d'actualiser une nouvelle culture en Amérique du Nord. Comme si le fait de nous être accrochés au train industriel sans obtenir de siège nous permettait de le quitter en route, plus facilement et plus rapidement, voyant que, plus avant, les ponts ont sauté.

Le discours sociologique est optimiste, réaliste ou pessimiste selon les considérations qu'il retient, révélant bien sa fonction de définition de situation. La pratique sociologique habituelle consiste à produire sur le mode scientifique, c'est-à-dire sur un mode de pensée rationnelle, énonciatrice d'explication, un discours à effet inévitablement idéologique et révèle combien elle est issue et incrustée dans la culture industrielle qui a consacré la domination de ce mode de pensée. À cet égard, le Livre blanc fournit la démonstration d'une pratique

---

13. Prise dans un sens différent de celui que leur attribuent Bell, Touraine, etc. Pour nous, la société post-industrielle est celle qui suivra la société industrielle mais nous sommes incapables de la caractériser.

sociologique déscientifisée, engagée, et énonciatrice d'un projet social. Vingt ans après un discours sur la modernité et sa condition, le développement économique inspiré du « autant qu'ailleurs », s'y substitue un discours sur le développement culturel et sa condition, la souveraineté politique. Les oppositions de finalités et de modalités sous-jacentes à ces deux « diagnostics sociaux » sont d'importance et justifient leur élucidation.

Michel AUDET

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*